



Licenciement salarié protégé

Par Roxane

Bonjour à tous,

Actuellement en attente d'un licenciement pour inaptitude professionnelle, l'employeur a suivi tout un protocole : demande de reclassement et avis du CSE sur mon licenciement pour inaptitude professionnelle et impossibilité de reclassement.

Je suis invité le 04/02/21 à un entretien à ce sujet (mon licenciement pour inaptitude professionnelle et impossibilité de reclassement) .

Je suis très inquiète étant malade, beaucoup de stress et plus d'indemnités temporaires pour inaptitude fuis le 01/12/20

.
Que va me dire l'inspecteur ?

Dois-je prendre tout mon dossier médical ?

De plus je suis en suivis avec un psy à cause de tout cela .

Que me conseillez-vous ?

Merci